



Josef Neves, adjoint du chef qualité à la boulangerie Coop à Aclens

Bonjour Monsieur Neves. Pouvez-vous vous présenter et nous indiquer le parcours professionnel que vous avez suivi ?

Je m'appelle Josef Neves. J'ai 26 ans et j'ai terminé l'école en 9^e, en voie générale. Ensuite, j'ai effectué le CFC de technologue en denrées alimentaires complété ultérieurement par le cours pour le brevet fédéral, en parallèle avec une formation pour devenir formateur en entreprise. J'ai obtenu le brevet fédéral en 2015. Je suis aussi formateur en entreprise.

Vous êtes donc maintenant responsable de la formation des apprenants ?

Oui, dans le cadre de ma charge. L'entreprise dispose en plus d'un formateur qui s'occupe spécifiquement des boulangers et pâtisseries. Il est boulanger de base et connaît donc mieux le métier que moi. Je supervise le tout.

Combien d'apprenants technologues en denrées alimentaires formez-vous actuellement ?

On en a un qui va terminer prochainement, qui est en dernière année. On prépare gentiment les examens. Nous avons aussi deux boulangers, plus exactement deux boulangères-pâtisseries qui ont débuté cette année.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier de technologue en denrées alimentaires ?

A la base, j'ai toujours aimé ce qui touchait les sciences, sciences de la vie, analyses, un peu toutes ces choses. J'étais parti sur la voie de laborant. Par la suite, j'ai suivi des stages qui ne m'ont pas forcément plu. Plus tard, j'ai trouvé le métier de technologue en denrées alimentaires un peu par hasard. Je suis venu suivre un stage dans le domaine alimentaire. Je m'y suis beaucoup plu. C'était tellement varié et on voyait tellement de choses différentes. Pendant une semaine, j'ai toujours fait des activités différentes. Je me suis dit que j'allais me lancer là-dedans.

Comment cela se fait que vous ayez trouvé ce métier par hasard ?

J'ai un copain qui, comme moi, cherchait une place d'apprentissage. Nous avions les mêmes centres d'intérêt. C'est lui qui a trouvé le métier de technologue en denrées alimentaires sur Orientation.ch.

Quand avez-vous fini l'apprentissage ?

J'ai terminé mon apprentissage en 2011, après l'avoir débuté en 2008. Je suis resté dans mon entreprise formatrice jusqu'en décembre 2012, en tant que technologue. Je travaillais sur la ligne de production. En 2013, j'ai été nommé cadre de base. J'ai travaillé dans tous les domaines de l'assurance qualité. Puis je suis devenu adjoint du chef assurance qualité en janvier 2013, avec de nouvelles tâches. Je me suis de plus en plus détaché de la production et voilà, je soutiens le chef, et c'est aussi ce que je fais actuellement. Je suis remplaçant du chef assurance qualité.

Pourquoi vous êtes-vous décidé à faire le brevet plutôt qu'une autre école ?

J'ai voulu me diriger tout de suite vers un apprentissage car j'avais marre de l'école. En fait, je suis d'origine portugaise, ce qui signifie que j'ai suivi mes classes au Portugal et qu'ensuite, arrivé en Suisse, j'ai dû retourner à l'école où j'ai très rapidement appris le français. De devoir me lancer à l'ESTA, où il y a beaucoup d'allemand, cela aurait été de trop et il y avait le côté salaire qui m'était garanti ici tandis que si j'allais suivre l'ESTA, j'aurais dû le faire à mes frais.

Cela veut dire que vous avez obtenu le soutien de votre employeur pour faire le brevet ?

Oui, la formation a été prise en charge par l'entreprise. Je n'ai eu que des avantages. D'un côté, ma formation a été payée et, de l'autre, je touchais mon salaire. J'étais juste dispensé une semaine tous les mois pour aller aux cours.

Vous pensez que c'est une formule plus appropriée que d'être à l'école à temps plein ?

Oui, pour moi, c'est une formule qui convient tout à fait. Il y a plein de choses qu'on doit faire au travail et c'est au travail qu'on peut voir comment appliquer la théorie que nous étudions aux cours. On la met directement en pratique en entreprise.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait se lancer dans le brevet ?

Il faut y aller, il faut foncer, car c'est que du plus. Au départ, on a une formation de base qui est quand même très bonne, puis on reçoit une formation théorique impeccable. Elle nous grandit en tant qu'être humain. Personnellement, j'ai beaucoup appris dans tout ce qui touche à la conduite du personnel. Je n'en avais jamais fait auparavant. Et si, en plus, vous avez une entreprise qui vous soutient, il ne faut pas réfléchir deux fois, il faut y aller.

Pour l'entreprise, quel est l'avantage de proposer cette voie ?

L'entreprise dispose tout d'abord d'un collaborateur qui est pratiquement là toute l'année, parce que nous n'avons pas beaucoup de cours, seulement 30 jours. On travaille toute l'année comme d'habitude et on peut y amener plein d'idées et plein de nouvelles connaissances. Nous appartenons toujours à l'entreprise et sommes beaucoup plus disponibles pour elle. Tandis que si l'on parle de faire une formation à l'année, pour l'entreprise, cela représente un collaborateur en moins.

Si votre employeur doit choisir un cadre, pourquoi choisirait-il une personne qui a fait le brevet puis le diplôme plutôt qu'une personne qui a fait une université ou une HES ?

Tout dépendra de ce que l'employeur recherche vraiment. Je dirais que pour toute la filière «brevet» et «diplôme», on a déjà beaucoup travaillé. Cela représente un avantage conséquent. Une personne qui a fréquenté l'université n'a pas beaucoup d'expérience pratique, tandis que nous, on a quelques années de travail avant de faire le brevet, puis le diplôme. Donc l'employeur est assuré d'avoir une personne qui a de la pratique et de la théorie.

Si, en plus, c'est quelqu'un de l'entreprise c'est encore mieux s'il s'agit d'un collaborateur à qui l'on tient, il faudrait lui donner une chance et le faire grandir, aussi pour assurer la relève.

Selon vous, qui est le plus efficace entre celui qui est dans l'entreprise et qui veut faire un brevet ou un diplôme ou quelqu'un qui ne connaît pas l'entreprise et qui est engagé ?

A court terme, ce sera la personne qui est dans l'entreprise depuis le départ, car elle connaît l'entreprise comme sa poche. Lorsqu'il faut mettre des projets en place, cela va beaucoup plus vite.

Donc, pour vous, cette formation représente un avantage pour le collaborateur et pour l'entreprise ?

Le brevet, c'est une formation rapide et qui apporte plein d'avantages. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Si nous faisons le brevet, il faut poursuivre avec le diplôme. En ce qui me concerne, je compte le faire d'ici deux ans, car le diplôme offre encore plus d'ouvertures par la suite.